



# PEYRIEU Actu

*Bulletin Municipal n° 20*

*Janvier 2017*



## Sommaire

- 📖 Page 2 Le Mot du maire – Les travaux réalisés sur notre commune
- 📖 Page 3 Les projets 2017
- 📖 Page 4 Le projet Ecole Mairie
- 📖 Page 5 Le recensement
- 📖 Page 6 Le Plan Local d'Urbanisme & le SCOT du Bugey
- 📖 Page 7 Les « Brèves »
- 📖 Pages 8 Le coin des associations
- 📖 Page 11 Zéro Phyto
- 📖 Page 12 Etat Civil 2016

# Le mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

J'ai le plaisir de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble.

L'année 2016 s'est terminée avec ses joies : la naissance de treize nouveaux Peyriolans et Peyriolanes, j'en profite pour adresser toutes mes félicitations aux heureux parents, mais aussi avec ses peines car trois personnes nous ont quittés. Nous avons envers elles une pensée émue ainsi que pour leurs proches.

2016 a aussi été une année de travaux d'entretien du patrimoine communal.

Côté voirie, les chemins de la Conche à Fay, du Crotelaz, de la Touvière ont bénéficié d'une reprise du revêtement en enduit et enrobé.

Au niveau des bâtiments, des travaux de rénovation ont été effectués dans deux appartements l'un situé à l'étage du bâtiment Mairie et l'autre au patronage.

Les travaux de mise en sécurité de la traverse du village sur la RD 992 comprenant la mise en souterrain des réseaux eau potable, eaux usées, basse tension, télécom et éclairage public sont terminés. La création d'un cheminement piétons et d'une zone de stationnement avec implantation de candélabres sont prévus au printemps.

En 2017, nous poursuivrons l'étude du plan local d'urbanisme et des travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans la partie sud du village et dans la traversée du hameau de Chêne sont envisagés.

Nous prévoyons également l'installation de la télégestion sur la station de pompage et le réservoir de Fay en liaison avec notre société d'affermage de l'eau.

Le dossier le plus important sera le projet de construction de notre école, si nous obtenons les subventions demandées, il pourrait commencer en fin d'année 2017. Ce projet prévoit la construction de cinq classes, une salle de repos et un restaurant scolaire. Plus tard, la Mairie sera aménagée au rez-de-chaussée du bâtiment existant en lieu et place de deux classes.

J'adresse aux membres du Conseil Municipal mes sincères remerciements pour tout le travail accompli durant l'année 2016.

## Les travaux réalisés en 2016

### Aménagement de la RD992 entre la place de la poste et la montée de l'église

Une 1ère tranche a été réalisée par l'entreprise Dumas consistant à reprendre les réseaux d'eau et d'assainissement, à enfouir le réseau électrique et par l'entreprise Eiffage pour l'aménagement des trottoirs (pose de bordures, remplissage par du concassé).

Rappel des coûts à la charge de la commune pour cette opération (le détail figurait dans le Peyrieu Actu N°19) :

## Salle du patronage

Une reprise des réseaux d'eau et d'assainissement a été effectuée par les services techniques de la commune et la pose d'un enrobé a été réalisée par l'entreprise Eiffage. Coût Eiffage : 10 000€

## Appartement de l'école

L'appartement situé au-dessus de la salle de classe côté nord a été rénové afin de pouvoir le louer. Il s'agissait d'une reprise des sols et des murs de l'ensemble de l'appartement, de travaux de plomberie d'électricité et de menuiserie. Le coût total de la rénovation est de 32 409 euros.

## Voirie

Plusieurs réfections d'enrobé ont été réalisées en 2016 sur la voirie communale, travaux qui entrent dans l'enveloppe dévolue par la communauté de communes Bugey Sud à savoir

- L'impasse de la Conche (hameau de Fay) - 12 400€
- Le chemin de la Touvière -28 500€
- Le chemin du Crotelaz (en bicouche) -16 000€
- L'impasse de la poste (VC22) en enrobé – 4000€

Le coût total de ces travaux est de 60 900 euros

# Les Projets 2017

## Communication

Restauration du panneau d'affichage situé en face de la mairie. Il est prévu d'y placer un plan de la commune, de réserver l'espace restant à l'affichage communal et d'éclairer le panneau.

## RD992

Finaliser la 2ème tranche de l'aménagement de la RD992 avec l'installation de points lumineux (Coût prévu pour la commune 22 362 €) avec la mise en place d'un enrobé sur les trottoirs (Coût prévu 16 400€).

## Réseau d'eau potable

Restaurer, voire remplacer le réseau d'eau entre Chêne et Bovinel : étude prévue en 2017.

## Accessibilité

Dans le cadre d'un plan pluriannuel de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, des travaux seront réalisés à la salle des fêtes. Coût prévisionnel : 15 000€.

## Voirie

En 2017, l'enveloppe attribuée habituellement par la Communauté de Commune Bugey-Sud (70 000€ en 2016) qui a la compétence « voirie » devrait disparaître. Pour chaque commune, le service voirie de Bugey-Sud effectuerait un classement de celle-ci en fonction de son état de dégradation, de son utilisation.

Nous ne pouvons actuellement préciser le programme « voirie 2017 » pour la commune de Peyrieu.

# Le projet Ecole Mairie

## Un point de situation

Nous avons évoqué dans les précédents numéros de Peyrieu Actu le projet Ecole Mairie qui vise à agrandir le groupe scolaire pour répondre à la croissance des effectifs et à la nécessité de modernisation des infrastructures, et dans le même temps permettre une mise en conformité de la mairie en termes d'accessibilité.

Ce projet est toujours d'actualité mais il a pris un peu de retard en raison de sa complexité et des contraintes financières qui y sont rattachées. Le conseil municipal a tenu à valider les différentes options possibles en tenant compte de contraintes techniques et financières. Plusieurs nouvelles écoles réalisées dans les communes environnantes ont été visitées afin de valider les diverses options possibles. Si ce projet représente le futur de notre village, il ne doit pas non plus nous interdire de développer d'autres projets sur notre commune dans les années à venir.



## Ce qui est fait

Le choix de l'implantation et les grandes options associées

- Pour la partie école, l'extension se ferait sur l'arrière des bâtiments existants avec la construction de 5 classes, dortoir pour les maternelles et espace cantine. Une partie des locaux actuels étant utilisée pour faire la salle de motricité espace administratif et garderie (côté CE/CM).
- Dans un second temps, la mairie serait implantée dans la partie occupée par les maternelles et la classe de CP/CE1.

La définition de l'enveloppe budgétaire

- Compte tenu des contraintes budgétaires (baisse des dotations et subventions notamment), le conseil municipal a jugé prudent de définir une enveloppe d'emprunt afin de ne pas grever les finances communales. La partie mairie devrait quant à elle être limitée au strict nécessaire.

Les dossiers de demande de subvention

- Avec le concours du cabinet ABAMO qui assiste la commune sur ce projet, les dossiers de subvention sont finalisés.



## Ce qui reste à finaliser

Le planning définitif

L'ensemble des tâches de ce projet doivent maintenant être « mis en musique » avec l'aide du cabinet ABAMO et la première étape étant le choix de l'architecte.

Le choix de l'architecte

Celui-ci devrait intervenir au printemps 2017.

Ce projet reste un projet complexe pour une petite commune comme la nôtre. Comme disent les anglo-saxons « le diable se cache dans les détails » mais avec la volonté et l'aide de chacun nous serons en mesure de doter notre village d'un outil pédagogique qui permettra aux petits peyriolans d'étudier dans de bonnes conditions pour répondre aux défis de demain.

## Le recensement



Suite au recensement mené sur notre commune en 2016, nous sommes en mesure de vous communiquer quelques données : nous sommes très exactement **858 habitants** (y compris les pensionnaires de l'ADAPT).

C'est le nombre le plus élevé depuis plus de 50 ans mais qui reste inférieur au record de 1851 de 1010 habitants.

Notre commune est constituée de 404 logements d'habitation dont 341 résidences principales.

Le développement naturel de notre commune devrait sans nul doute nous faire retrouver ce niveau de population dans les prochaines années.

Un grand merci aux enquêtrices qui ont réalisé un travail efficace et de qualité ainsi qu'au secrétariat de la mairie pour avoir coordonné l'ensemble de l'enquête.

## Kezaco ?

A vous de trouver à quoi correspond l'image ci-contre !

*Réponse du Peyrieu actu N°19 :*

*Un détail du nouveau jeu installé dans le parc municipal*



# Le Plan Local d'Urbanisme & le SCOT du Bugey

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (ou DOO) du SCOT BUGEY a été arrêté le 23 Novembre 2016. L'approbation de celui-ci devrait intervenir JUIN-JUILLET 2017 après consultations des différentes Personnes Publiques Associées et Enquête Publique. Il sera applicable à partir de cette date.

## Les enjeux du Document d'Orientations et d'Objectifs

Le DOO détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace. Il définit les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers.

Il établit les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de :

1. restructuration des espaces urbanisés
2. revitalisation des centres urbains et ruraux
3. mise en valeur des entrées de ville
4. valorisation des paysages et de prévention des risques.

Il est opposable aux communes c'est-à-dire que les prescriptions qu'il contient s'imposent à elles par le biais de leur document d'urbanisme soit la carte communale soit le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

### Rappel de deux points importants de la Loi ALUR (24 Mai 2014) applicables obligatoirement au PLU

1. Des contraintes de construction en zone urbaine en termes de surface disponible et d'agencement
2. Des extensions de hameaux interdits

Au regard de ces contraintes et des enjeux important pour le développement de la commune, le conseil municipal a décidé de prendre le temps de la réflexion afin de déterminer les zones qui seront urbanisées. En conséquence la réunion publique envisagée début 2017 est repoussée à une date ultérieure.

Parallèlement, les prescriptions du PLU impose d'établir un schéma général d'assainissement. Celui-ci est en cours auprès du Cabinet EPTEAU depuis le printemps 2016. Ce diagnostic permet de recenser tous les réseaux existants et de déterminer la capacité des stations d'épuration (lagunage et roseaux). Il est nécessaire de connaître le résultat de ce diagnostic pour progresser dans l'élaboration du PLU.

## Les « Brèves »

### La Communauté de commune Bugey Sud s'agrandit !

La communauté de communes Bugey sud s'est agrandie au 1<sup>er</sup> janvier et compte actuellement 51 membres sous la présidence de M. René Vuillerod.

### Des Nouvelles du SIVOM et du projet de Points d'Apport Volontaires (PAV)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes Bugey Sud reprend la compétence « collecte et traitement des ordures ». Le SIVOM disparaît mais les services sont maintenus à l'identique et l'ensemble du personnel est transféré à la communauté de communes.

**Les Points d'Apports Volontaires (TRIMAX)** devraient se mettre en place pour notre village en fin d'année 2017. Les lieux d'implantations sont partiellement définis. Vous aurez toutes les informations quand le dossier sera validé.

### Columbarium

Les 9 columbariums du cimetière étant presque tous utilisés, la commune a décidé d'en construire de nouveaux.

Ils seront disponibles dès que possible.

### Forum des associations Peyriolanes

Nouveauté cette année : la commission loisirs a décidé d'organiser un forum des associations qui permettra aux habitants de découvrir la richesse des activités proposées sur le village.

Celui-ci se déroulera le **samedi 2 septembre 2017** sur la pelouse de la salle des fêtes.

### Distribution Colis des Aînés

Cette année, 66 colis et 8 bons d'achats ont été distribués aux peyriolans et peyriolanes de plus de 75 ans. Cette distribution a été effectuée samedi 17 décembre 2016 par 6 équipes de bénévoles. Cette année, le colis a été modifié pour être plus festif et gourmand. Clin d'œil particulier à notre doyenne **Victorine Andreys**.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE CAR

**ADAPA**  
L'aide à domicile pour tous

**L'ADAPA,**  
au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- ♦ L'Aide à la personne
- ♦ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ♦ Les Soins infirmiers à domicile
- ♦ Et d'autres services encore...

**Les +** Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

**A la une ! Prévention & Animation**  
Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation

les Ateliers ADAPA

### Fleurissement

La commune a encore participé cette année au concours départemental de fleurissement afin de permettre aux particuliers d'avoir accès à ce concours.

Au moment de l'impression, nous n'avons pas les résultats de cette dizaine de passionnés.

Nous reconduirons encore cette action cette année donc n'hésitez pas à vous signaler en mairie si vous souhaitez participer aussi.

### La pyrale du buis

Nous avons tous souffert de la présence envahissante de cet insecte cet été et cet automne. Les dégâts sur les buis ont été importants !

Pour avoir toutes les informations sur ce papillon peu sympathique, n'hésitez pas à regarder sur internet :

- le grand projet européen « SaveBuxus »
- le site de la Société Alsacienne d'entomologie

### TAP ou NAP ?

Exit les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), bonjour les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ! Cette année, le nombre d'élèves bénéficiant des NAP (de 15h35 à 16h20) est bien inférieur à celui de l'an passé suite notamment au changement d'horaire du bus sur la demande des parents (à 15h35). Ainsi, des activités en plus petits groupes et plus variées ont pu être proposées par Martine, Patricia, Lydia et Mélanie. Merci aux bénévoles et aux associations qui proposent aussi des activités (anglais, pétanque, la longue).

### 2017 Année d'élections !

Cette année sera riche en élection puisqu'il y aura les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et les élections des députés (11 et 18 juin).

# Le coin des associations

## Le Sou des Ecoles



L'été terminé, l'école reprenant... Il est temps que le Sou Des Ecoles fasse sa rentrée en passant à l'action.

L'année scolaire 2016-2017 commence et nos enseignants comme chaque année ont pleins de projets en tête.



Le Sou des Ecoles est une association de parents bénévoles qui par ses différentes manifestations, récolte des fonds pour financer des activités culturelles et sportives.

Un des buts principal est de donner des moyens supplémentaires aux enseignants pour qu'ils puissent dépasser le cadre scolaire, agrémenter et illustrer le programme scolaire.

Le Sou des Ecoles est une association composée de membres actifs. Elle est gérée par un conseil d'administration qui élit en son sein un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'une secrétaire, d'une secrétaire adjoint, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint. Cette élection se déroule lors de l'assemblée générale en début d'année.

L'assemblée générale a eu lieu et nous avons élu le nouveau bureau :

Présidente : **Céline BAUDRY**

Vice-président : **Stéphane NIVAUX**

Trésorier : **Stéphane GAY**

Trésorière adjointe : **Marine VALENTE**

Secrétaire : **Martine FATIGUET**

Secrétaire adjointe : **Malika HMIMID**



Cette année, grâce au Sou des Ecoles, nos enfants vont bénéficier de nombreux avantages : projet danse, sorties piscine, achats divers, spectacle de Noël, différentes sorties.

Grâce au Sou des Ecoles, ces activités nombreuses et variées sont proposées gratuitement aux enfants.

Comme toute association, le Sou des Ecoles repose sur l'implication de bénévoles, en l'occurrence des parents. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons faire de choses pour que l'avenir du Sou soit garanti pour nos enfants. N'oubliez pas ce que nous faisons c'est pour nos bambins. Participer au Sou Des Ecoles, cela signifie de participer à l'organisation et la préparation d'une ou plusieurs manifestations, proposer des idées, des nouveautés, aider à la logistique le jour « J ».....

Pas besoin de compétences particulières : de la bonne volonté, l'envie d'aider, de participer et une bonne dose de bonne humeur.

Le Sou : c'est aussi le moyen pour se rencontrer, de s'intégrer plus facilement au village et de partager un moment de convivialité...

Nos différentes manifestations pour l'année 2017, alors à vos agendas :

- 🍷 Dimanche 19 mars : VENTE DE BRIOCHES
- 🍷 Dimanche 2 avril : VIDE GRENIER
- 🍷 14 Mai : COURSE FESTIVE
- 🍷 Vendredi 23 juin : FETE DE FIN D'ANNEE



## Intercommunale Boules PEYRIEU BRENS

La saison 2015-2016 du club a été fructueuse en résultats sportifs. Les joueurs et joueuses de l'IB participent à de nombreux concours se déroulant dans le Secteur Bas-Bugey mais aussi au niveau départemental et même régional.

Il en résulte de très bons résultats. De belles performances chez les Féminines puisque Marie-Claude Personeni a participé au Championnat de France « Double » à Béziers associée à 2 joueuses de Belley ainsi que Josette Blachère qualifiée au Championnat de France « Triple » à l'Arbresle associée à 3 joueuses de Belley.

L'IB affiche une bonne santé morale sportive et financière. Elle projette pour la saison 2016-2017 un calendrier bien rempli avec l'organisation de 7 concours officiels et sociétaires. Nous comptons 67 licenciés (es) pour la saison 2016-2017.

2016 étant une année électorale, lors de l'AG du 4 novembre 2016, Maurice Bettant a souhaité arrêter la Présidence de l'IB mais reste néanmoins dans le bureau. La société le remercie fortement pour la qualité de son travail et pour son dévouement. Maurice Bettant a assuré pendant 12 ans la Présidence de notre Société. Un nouveau bureau a été mis en place 5 rentrants et 1 sortant.

Le 14 novembre 2016 une réunion du bureau élit à l'unanimité Pierre Blachère Président de l'IB. Ce dernier remercie les membres du bureau pour cette marque de confiance et souhaite maintenir, entre toutes et tous, l'amitié et le respect qui caractérisent le bon état d'esprit du Club depuis de nombreuses années.

## Association Paroissiale de Peyrieu

Notre association a été conçue en mars 2012 pour organiser des manifestations (loto, kermesse, vente de galettes etc.) afin d'aider la restauration des peintures, statuts, autels, lustres, intérieur de l'église.

Cette restauration a été effectuée dans les délais prévus, par des professionnels de qualité, elle est beaucoup visitée et admirée, plusieurs communes nous ont contactées pour restaurer leur église ou chapelle.

Notre association aurait pu dire « mission accomplie » mais nous avons aussi organisé une vente de galettes des rois, le jour de l'épiphanie, dimanche 8 janvier 2017 le matin sur le parking devant la mairie et l'après-midi en faisant le tour des hameaux avec calèche et animations.

Nous remercions chaleureusement tous les participants.

## Association jeunesse



L'Association Jeunesse de Peyrieu accueille les habitants de 16 à 24 pour des moments de convivialité dans une salle mise à disposition par la mairie et rajeunis par nos soins.

Chaque année, nous mettons en place plusieurs manifestations :

Une vente de brioches le **week-end du 11 Février 2017**

Un repas dansant le **Samedi 7 Octobre 2017** ouvert à tous.

Ces deux évènements nous permettent de partager de bons moments, de rencontrer de nouveaux habitants et de financer du mobilier pour améliorer l'accueil dans notre salle et pourquoi pas faire des sorties entre jeunes peyriolans !

N'hésitez surtout pas à nous rejoindre pour agrandir et consolider notre dynamique équipe !

## L'Harmonie de Peyrieu-Brens vous présente pour 2017...

### Ses manifestations

- ❖ Commémorations du **14 juillet** et **11 novembre** (Brens et Peyrieu).
- ❖ **Assemblée Générale, vendredi 22 septembre** à 20h
- ❖ Tournées des **calendriers** à Peyrieu et à Brens le **12 novembre**.

### Ses concerts gratuits

- ❖ Grand **concert** du groupement du Bugey, le **8 avril** à Virieu le Grand.
- ❖ Concert avec Virieu-le-Grand à **Brens au printemps**.
- ❖ **Audition** concert des élèves et nombreuses surprises musicales, **vendredi 9 juin** à 20h, salle des fêtes.
- ❖ Les **Feux de la St Jean** à Brens **samedi 24 juin**.
- ❖ **Apéritifs concerts** le **dimanche 18 juin** lors des portes ouvertes de l'Aéroclub **et le 25 juin** à la salle des Fêtes pour les Mécaniques Anciennes du Bugey.

### Contacts :

La présidente, *Stéphanie LANOIZELET* au 06-26-37-47-69.

Le vice-président, *Guy CHABRIOL*.



Le président d'Honneur, *Jean-Claude LEVET*.

La secrétaire, *AUDREY GARDAZ*.

Le vice-secrétaire, *CHARLY LE FLOUR*.

La trésorière, *STEPHANIE GERBIER*.

Le vice-trésorier, *PASCAL BOULET*.

👉 **Répétitions** (publiques) de « l'orchestre J » et cours à la salle jouxtant celle du patronage, vers la salle polyvalente, 550 rue du frêne à Peyrieu (tél : 04-79-42-00-54, pendant les heures de cours uniquement).



## Charte Zéro Phyto...Peyrieu supprime les pesticides sur ses espaces publics

La loi du 6 février 2014, amendée par l'article 68 de la loi de transition énergétique interdit à partir du 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les espaces verts, forêts, promenades et voiries.

Utilisés depuis la moitié du XXème siècle, les produits pesticides sont des substances chimiques utilisées pour éliminer les maladies et ravageurs des cultures et herbes indésirables. Ce sont principalement des herbicides qui sont utilisés par les communes sur leurs espaces verts et voiries afin de lutter contre les adventices (mauvaises herbes).

**Seul 10 % des produits appliqués atteignent leur cible**, le reste est disséminé dans l'ensemble de l'environnement (air, eau, sol). Près de 90 % des cours d'eau sont touchés par ce type de pollution, on comptabilise jusqu'à 22 pesticides différents dans l'air des zones urbaines et des molécules interdites depuis plus de 20 ans sont encore retrouvées dans les sols.

Consciente des problèmes sanitaires et environnementaux engendrés par l'utilisation de ces produits, Peyrieu a signé la **charte "zéro pesticides dans nos villes et villages"**, le 19 septembre dernier, avec 27 autres communes du secteur. En signant ce document, la commune s'engage à supprimer à terme l'usage de produits de traitement sur l'ensemble de ces espaces publics, et donc à aller au-delà de la réglementation.

Avec l'appui de la Communauté de Communes Bugey Sud, la commune a engagé une réflexion pour identifier les techniques alternatives au chimique qui pourront être mises en place (désherbage manuel, thermique, mécanique, par brossage, etc.). L'acquisition de matériels adaptés se fera avec le soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

L'entretien des espaces par ces techniques alternatives demande beaucoup plus de temps qu'avec les produits chimiques. Il sera donc nécessaire de repenser l'entretien de la commune. Certains secteurs pourront être entretenus moins fréquemment au profit d'autres secteurs considérés comme prioritaires. Des techniques de fleurissement, plantations ou de paillage permettent de limiter l'entretien des espaces, cependant certains secteurs pourront contenir davantage d'adventices qu'actuellement. Toutes initiatives volontaires pour soutenir la commune et son personnel d'entretien seront évidemment les bienvenues. Nous encourageons d'autre part chacun à entretenir leurs entrées et devantures afin de participer à l'embellissement de la commune.

La réglementation prévoit **l'interdiction de l'utilisation de produits pesticides pour les particuliers à partir du 1er janvier 2019**.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement de la démarche.

# Etat Civil 2016

## NAISSANCES

Pablo CHELVEDER né le 28 Janvier 2016  
Anna ROSSET née le 6 Avril 2016  
Titouan TAILLEZ né le 12 Mai 2016  
Alice GAY PARAYRE née le 18 Aout 2016  
Shaun GOYAT né le 26 Aout 2016  
Noam HOUZIAUX né le 20 Septembre 2016  
Camille VERNOUD née le 17 Octobre 2016  
Sacha BARBAUX né le 8 Décembre 2016  
Maëlie TALAGA CHAPELLE née le 25 Décembre 2016

## DECES

Jean Marcel GONNAZ décédé le 15 Mars 2016  
Jean-Claude BANGE décédé le 17 Aout 2016  
Emmanuel PICART décédé le 8 Octobre 2016  
Chantal MESNIER née COMTE décédée le 14 Novembre 2016  
Armande DECRENISSE née LEVET décédée le 23 Décembre 2016

### Mairie de PEYRIEU



04.79.42.00.14

E-mail: [communedepeyrieu@orange.fr](mailto:communedepeyrieu@orange.fr)

#### **Ouverture au Public:**

Lundi de 14h à 17h – Jeudi de 14h à 17h - Vendredi de 13h45 à 18h00  
Les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> samedi de 9h à 11h30

#### **Permanences du maire:**

Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> vendredi de 16h00 à 18h30  
Les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> samedi de 9h à 11h30

#### ***SUR RENDEZ-VOUS***

Retrouver les informations de notre commune sur [www.peyrieu.fr](http://www.peyrieu.fr)

N'hésitez-pas à contacter la commission Loisirs & Communication à l'adresse suivante  
[loisirspeyrieu@orange.fr](mailto:loisirspeyrieu@orange.fr)